

**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

**MARCHE DE SERVICE - ENTRETIEN**

Appel d'offres ouvert en application des articles R 2124-1 et suivants du code de la commande publique.

**Pouvoir adjudicateur :**

**UNICIL SA D'HLM**  
11, rue Armény  
CS 30001  
13286 Marseille Cedex 06  
R.C.S. Marseille B 573 620 754 - Siret 573 620 754 00032 - APE 6820A

Contact : service marchés publics via l'adresse suivante :

<https://www.marches-securises.fr>

**Objet du marché et description du marché :**

La présente consultation a pour objet l'entretien et la maintenance de 547 ascenseurs du patrimoine UNICIL pour le compte de la SA d'HLM Unicil.

La présente consultation est décomposée de 6 lots :

- Lot 1 – Marseille nord et extérieur – 95 ascenseurs
- Lot 2 – Marseille nord – 97 ascenseurs
- Lot 3 – Marseille centre et sud – 90 ascenseurs
- Lot 4 – Bouches du Rhône Nord – 110 ascenseurs
- Lot 5 – Alpes Maritimes et Var et Vaucluse – 93 ascenseurs
- Lot 6 – Marseille Est – 62 ascenseurs

Référence : 25-613

**Procédure :**

La consultation est passée par appel d'offres ouvert en application des articles R 2124-1 et suivants du code de la commande publique.

**Lieu d'exécution :** Patrimoine Unicil



## Groupe ActionLogement

**Lieu d'obtention du dossier de consultation :** Le dossier de consultation complet peut :

- être consulté et téléchargé sur le site Internet suivant :

<https://www.marches-securises.fr>

**Lien :** [SA-HLM-UNICIL\\_13\\_20260115W2\\_01](#)

### **Critères de choix :**

Les offres seront analysées et classées des plus avantageuses économiquement aux moins avantageuses en fonction des critères suivants:

- **Critère Prix 50%** décomposé comme suit :

L'analyse du prix se fera pour 40 % pour les prestations forfaitaires de maintenance ; soit Pm.

L'analyse du prix se fera pour 10 % pour les travaux sur « le bordereau de chantier masqué »\* ; soit Pbm

\* Le « bordereau de chantier masqué » est un document établi préalablement à la consultation par la Société UNICIL qui ne sera pas adressé aux candidats et qui reprendra des travaux définis et chiffrés par ses services, ces prestations étant généralement des prestations considérées comme « type » listées au bordereau de la consultation. L'analyse sur « bordereau masqué » se fera dans sa totalité.

- **Critère technique 40%** décomposée comme suit :

- 15 % pour les moyens mis en œuvre permettant le suivi quotidien des installations :  
Fournir un exemple de maintenance préventive sur une base d'une installation 6 niveaux, portes automatiques 630KG, temps moyen par type de visites de maintenance courtes et longues (en minute). Proximité du centre de profit où est tenu le stock de première nécessité. Moyens complémentaires d'organisation+ spécifique.  
Proposition spécifique mise en place et allant au-delà des clauses contractuelles, visant à améliorer le fonctionnement des installations et le taux de pannes.
- 15 % pour les moyens humains envisagés pour répondre au cadre du marché :  
Décomposition du nombre d'appareil par technicien de maintenance en tournée effective, nombre d'heures normales et de jours travaillés par semaine (hors experts et techniciens expérimentés sans appareil en gestion, techniciens d'astreintes sans appareil en gestion), nombre de tournées d'entretien de l'agence concernée. Décomposition de l'encadrement dont un référent technique. Qualification des intervenants (au sens de la convention collective). Nombre d'appareils par technicien d'astreinte et nombre de tournées d'astreintes.
- 5 % pour les procédures et délais, permettant la connexion et la mise en application du connecteur informatique ou tout autre système équivalent à la plateforme Web de collecte des performances de l'AMO, permettant à l'entreprise à se conformer aux demandes particulières d'UNICIL. Moyens complémentaires de communication.
- 5 % pour la méthodologie technique pour mener à bien les chantiers de travaux commandés au BPU et hors BPU et le respect des règles d'hygiène et de sécurité en site occupé.



**Critère RSE développement durable 10% :** Actions RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) mises en œuvre pour ce service, notamment concernant le respect de l'environnement lors du choix des matériaux d'entretien utilisés, des procédures d'emploi et de fabrication, ainsi que de la réduction des nuisances de chantier (consommations, déchets, saleté, bruit, recueil des eaux, etc.).

**Renseignements complémentaires :** Ils peuvent être obtenus auprès de l'acheteur public via la plateforme Marchés Sécurisés.

**Date limite de remise des offres : 2 mars 2026 à 12h00**